

FINANCEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES JO COACHING

Données administratives de l'organisme de formation JO Coaching :

Adresse : 22, rue du Hameau – 78 480 Verneuil-sur-Seine – contact@jo-coaching.fr

Numéro de Déclaration d'Activité : 11788350378

N° de SIRET : 830 387 106 - RCS Versailles

Code APE : 8559 A

Important : les formations JO Coaching ne sont pour l'instant pas éligibles au CPF.

Vous êtes salarié :

- **Vous êtes salarié(e) et souhaitez solliciter le financement de votre formation par votre entreprise ?**

Vous aurez besoin de déposer un dossier de demande de financement auprès du service Formation/ RH de votre entreprise.

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de prendre contact avec nous afin d'obtenir un devis qui reprendra les informations essentielles au traitement de votre demande : intitulé(s), dates et lieu(x) de formation ainsi que le programme détaillé de votre parcours de formation.

- **Vous êtes salarié(e) et souhaitez financer vous-même votre formation ?**

Envoyez-nous un mail avec votre demande de formation précisant que vous financez vous-même votre formation et nous vous enverrons un devis qui précisera, selon la formation, les tarifs et les dates souhaitées.

- **Vous êtes en CTP (Contrat de Transition Professionnelle), CRP (Convention de Reclassement Personnalisé) ou CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle) et souhaitez effectuer une demande de financement auprès du Pôle Emploi (sans mobiliser vos heures CPF) ?**

Vous avez la possibilité de déposer une demande de financement AIF (Aide Individuelle à la Formation) directement auprès du Pôle Emploi.

Il est préférable de prendre rendez-vous avec votre conseiller, en amont de toute démarche, afin de construire votre projet de formation et lui remettre toutes les pièces administratives nécessaires.

Notre équipe reste à votre disposition pour vous adresser un devis qui reprendra les informations essentielles au traitement de votre demande : intitulé(s), dates et lieu(x) de formation ainsi que le programme détaillé de votre parcours de formation.

Vous êtes une entreprise :

- **Vous êtes une entreprise et souhaitez solliciter le financement d'une formation pour un ou plusieurs salariés ?**

Vous avez la possibilité de solliciter l'OPCO de votre branche professionnelle afin de bénéficier d'une aide au financement des parcours envisagés. En effet, un OPCO (Opérateur de compétences) est un organisme agréé par l'État qui a pour mission de faciliter l'apprentissage et d'accompagner les entreprises dans leurs besoins de formation.

Chaque OPCO ayant un fonctionnement propre, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec notre équipe afin d'obtenir un devis qui reprendra les informations essentielles au traitement de votre demande : intitulé(s), dates et lieu(x) de formation ainsi que le programme détaillé de votre parcours de formation. En effet, ceux-ci seront a minima demandé afin d'engager votre demande de financement.

Vous êtes en recherche d'emploi :

- **Vous êtes souhaitez effectuer une demande de financement auprès du Pôle Emploi (sans mobiliser vos heures CPF) ?**

Vous avez la possibilité de déposer une demande de financement AIF (Aide Individuelle à la Formation) directement auprès du Pôle Emploi.

Il est préférable de prendre rendez-vous avec votre conseiller, en amont de toute démarche, afin de construire votre projet de formation et lui remettre toutes les pièces administratives nécessaires.

Notre équipe reste à votre disposition pour vous adresser un devis qui reprendra les informations essentielles au traitement de votre demande : intitulé(s), dates et lieu(x) de formation ainsi que le programme détaillé de votre parcours de formation.

- **Vous souhaitez financer vous-même votre formation ?**

Envoyez-nous un mail avec votre demande de formation précisant que vous financez vous-même votre formation et nous vous enverrons un devis qui précisera, selon la formation, les tarifs et les dates souhaitées.

Vous êtes chef d'entreprise, indépendant ou profession libérale :

- **Vous souhaitez solliciter le financement d'une ou plusieurs formations ?**

Vous avez la possibilité de solliciter votre FAF (Fond d'Assurance Formation) afin de bénéficier d'une aide au financement des parcours envisagés. En effet, un OPCO (Opérateur de compétences) est un organisme agréé par l'État qui a pour mission de faciliter l'apprentissage et d'accompagner les entreprises dans leurs besoins de formation.



Chaque OPCO ayant un fonctionnement propre, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec notre équipe afin d'obtenir un devis qui reprendra les informations essentielles au traitement de votre demande : intitulé(s), dates et lieu(x) de formation ainsi que le programme détaillé de votre parcours de formation. En effet, ceux-ci seront à minima demandé afin d'engager votre demande de financement.

- **Vous souhaitez financer vous-même votre formation ?**

Envoyez -nous un mail avec votre demande de formation précisant que vous financez vous-même votre formation et nous vous enverrons un devis qui précisera, selon la formation, les tarifs et les dates souhaitées.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à contact@jo-coaching.fr ou 07 86 94 96 18